



# Le rendez-vous des 4 chemins

Bulletin d'information de la commune  
de Saint-Cyr-les-Colons

Numéro 89

mai 2007

Editorial	page 2
Etat civil, dates à retenir	page 3
Travaux	page 4-5
Communauté de Communes	page 5
Ecole, Centre de Loisirs	page 6
Des nouvelles des Associations	page 7-8
Informations diverses	page 8-9
Assainissement	page 10
Coin détente	page 11



La Place de l'Eglise, mai 2007

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale :**  
**Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.**

## Editorial

Depuis des années, la parution du « Bulletin des Quatre Chemins » est un rendez-vous attendu de beaucoup de nos concitoyens. Malheureusement, ces derniers mois, sa réalisation, plusieurs fois différée, n'a pu être assurée et vous avez été nombreux à nous avoir dit votre déception à ce sujet. Réduite à un très faible effectif, l'association qui en assurait l'élaboration s'étiolait, malgré les appels aux bonnes volontés. C'est pourquoi, afin d'assurer au plus vite la relance du bulletin et d'en garantir la parution régulière, j'ai proposé au Conseil Municipal, qui en a accepté le principe, que le Bulletin soit désormais pris en charge par la commission municipale chargée de la communication, commission qui peut-être élargie à toute personne, élue ou non, désireuse d'apporter sa contribution à la réalisation de ces pages d'information communale. C'est pourquoi l'Association du Bulletin des Quatre Chemins s'est dissoute le 12 avril dernier ; son actif, réduit à 14,50 euros, a été dévolu à la caisse des Écoles du village. Je remercie ici Mmes Blin, Bourdellot et Demond de leur présence active et fidèle au sein de l'association ; elles ont accepté de rejoindre la commission municipale élargie, ainsi que les différentes associations locales.

Vous retrouverez dans le Bulletin « nouvelle manière », outre les rubriques habituelles, quelques nouveautés, entre autres un compte-rendu des principales réunions de la Communauté de Communes du Chablisien, à laquelle appartient Saint-Cyr-les-Colons, et dont les décisions, dans des domaines qui sont de son ressort exclusif, ont une incidence directe sur la vie quotidienne de notre commune. Par ailleurs, une rubrique sera ouverte aux petites annonces de propositions ou de demandes de service, ou bien d'achat et de vente, entre particuliers. Quant à la périodicité, le choix a été fait de trois parutions annuelles, ce qui correspond au standard des bulletins municipaux des communes de la région. Le numéro d'avril correspondra à la présentation du budget de la commune, celui de septembre à la rentrée et celui de décembre ou de janvier au bilan de l'année écoulée et aux vœux.

Vous avez des idées, des propositions ? Rejoignez nous pour faire des « Quatre Chemins » le lien attendu entre les élu(e)s, les services (écoles, Centre de Loisirs, CCAS, CPI...) , les associations et tous les Saint-Cyrien(ne)s, bref tous celles et ceux qui, chacun(e) à sa manière, travaillent au « mieux vivre ensemble » dans notre commune.

Le président, Patrice Wahlen

# État civil

L'état civil sera présenté une fois par an, dans le bulletin de décembre-janvier. Pour résorber le retard, le présent numéro rend compte de l'état civil de l'année 2006 :

## *"Bonjour les bébés"*

- ♦ Coline Morizot, le 20 janvier
- ♦ Élouann Decrion, le 14 avril
- ♦ Yanis Béganton, le 22 juillet
- ♦ Raphaël Bertinaria, le 7 août
- ♦ Jolan Daridan, le 16 septembre
- ♦ Léane Braud, le 16 novembre

## *"Ils nous ont quitté"*

- ♦ M. Jacques Binet, le 2 mars
- ♦ M. René Demond le 3 mars
- ♦ Mme Renée Charrue, épouse Fromonot, le 19 avril
- ♦ M. Philippe Picoche, le 17 août

## *"Ils se sont dit "oui" "*

- ♦ Mlle Virginie Plonevez et M. Christophe Berthe, le 8 juillet

\*\*\*\*\*



## DATES A RETENIR



### Le mardi 15 mai

Sortie du Club de la Bonne Humeur à Briare (Loiret)

### Le jeudi 17 mai, 20 h 30



Concert du tricentenaire de la mort du maréchal Vauban, précédé d'une courte présentation du personnage, né dans l'Yonne. Église de Saint-Cyr-les-Colons. Entrée payante (se renseigner en mairie)

### Le samedi 19 mai

Rallye-découverte du vignoble chablisien (se renseigner auprès de l'office du Tourisme de Chablis)  
Passage d'environ 30 "Attelages de l'Yonne" à St-Cyr de 10 h à 11 h 30

### Le dimanche 20 mai

Randonnée " A.V.E.N.I.R.S." Rendez-vous à La-Croix-Pilate à 9 h.

### Le samedi 2 juin, 11 h

Inauguration officielle de la place de l'Église de Saint-Cyr.  
Verre de l'amitié sur la place.

### Le dimanche 3 juin, 16 h

Audition des cuivres des Écoles de Musique du Chablisien et de Puisaye (salle de fêtes)

### Le dimanche 17 juin

Fête patronale de Saint-Cyr. Vide-greniers.

### Le jeudi 12 juillet, 12h

Départ du Tour de France à Chablis, passage à Vaucharmes, en direction de Lichères-près-Aigremont



### Le samedi 14 juillet

Fête nationale. Feu d'artifices tiré par " A.V.E.N.I.R.S. " devant la salle de Fêtes, précédé d'un " pique-nique " à partager entre amis.

# TRAVAUX

## Travaux réalisés

### *La place de l'Église*

Commencé en septembre dernier, le réaménagement de la place est maintenant terminé, puisque le revêtement définitif de la voie et des places de stationnement a été posé début mai. La place centrale, désormais rendue aux promeneurs et aux enfants, a été traitée en sable, les voitures repoussées en périphérie, le traitement végétal rénové et étendu, et l'éclairage refait avec pose de lanternes. Ce chantier a été subventionné à 52 % par le Conseil Régional, dans le cadre de l'opération "Coeurs de villages", le Conseil Général, et l'État. Il a aussi bénéficié du don fait à la commune par M. et Mme Picoche, de Saint-Cyr.

### *La Voirie*

La grande rue de Puits-de-Courson a bénéficié d'un réaménagement complet : revêtement en enrobé, mise en place du réseau d'eaux pluviales souterrain et de caniveaux, enfouissement des lignes EDF et Télécom, et la pose de huit lanternes. Le tout est sur le point d'être achevé et a bénéficié des aides du SIER (syndicat d'électrification) et du Conseil Général.

Au bourg de Saint-Cyr, c'est la rue de Saint-Bris qui, à la demande des riverains désireux de se prémunir contre les débordements des eaux de pluies, a été traitée à l'automne dernier, avec la pose de trottoirs et de caniveaux. Les travaux ont été pris en charge par la Commune avec une participation du Conseil Général. Reste le busage du fossé à réaliser dans la partie basse de la rue.

### *Le plan de circulation ...*

Suite à la réfection de la place de l'église, devant l'ensemble des problèmes posés par la circulation, la sécurité des piétons et le stationnement, ainsi qu'à la demande expresse de riverains de rues particulièrement encombrées, nous avons été amenés à mettre en place un plan général de circulation et de stationnement dans les rues du centre-bourg. Cette opération, délicate, qui bouscule un peu les habitudes, a cependant été précédée d'une enquête auprès des habitants des rues concernées. Il s'ensuit que la rue de l'Église et la rue du Château sont désormais en sens unique, en descendant de la place de l'église à l'ancienne poste, et que la rue de la Vallée-du-Four l'est aussi, en descente vers la salle des fêtes.

### *... et le stationnement dans le bourg*

La question des places de stationnement est délicate, car les emplacements sont limités, du fait de la voirie et des accès chez les particuliers, du fait aussi des habitudes de chacun. Après un temps d'adaptation et d'écoute des réactions, comme cela a été fait il y a peu avec l'organisation d'une réunion des habitants de la rue du Château, les places délimitées doivent faire l'objet d'une adaptation progressive, d'ajustements ponctuels, tant dans le choix définitif des emplacements, que dans la largeur. Des places en bas de la rue seront positionnées à gauche pour permettre leur plus grand nombre et favoriser le ralentissement des automobilistes. Il est très difficile, compte-tenu du tracé des rues, de satisfaire tout le monde dans le détail et de répondre à tous les objectifs, mais on ne trouvera de solution qui satisfasse à la fois les individus et la collectivité que si chacun fait, au quotidien, l'effort civique de respecter les choix qui ont été faits et prend soin de se garer aux bons endroits, de façon à ne gêner, voire à ne bloquer personne.

## *Etat d'avancement des projets*

### *En Mairie*

La salle du Conseil et des mariages, au 1<sup>er</sup> étage, ainsi que le secrétariat, au rez-de-chaussée, doivent faire l'objet d'une rénovation qui les rende à la fois plus pratiques pour ceux et celles qui y travaillent, et plus accueillants pour les administrés qui les fréquentent. Il s'agit de refaire les plafonds et l'éclairage, de retraiter les murs et, à l'étage, de remplacer le sol carrelé actuel. Le projet est en cours de finition, pour des travaux prévus à l'automne prochain.

### *La place de Vaugermain*

Le projet est maintenant très avancé : les choix ont été faits (goudronnage de la voirie, rénovation de l'éclairage public, enfouissement des lignes et traitement paysager du terre-plein central), et l'appel aux entreprises est lancé. Les travaux pourraient débuter dès juillet prochain, mais plus vraisemblablement dès septembre.

### *L'église*

La seconde tranche du chantier devrait débuter en fin d'année ; il s'agit de poursuivre la rénovation des charpentes et de la couverture. Après la nef, c'est au tour du transept nord, en très mauvais état, et de la tourelle d'escalier sud, qui doit voir enfin disparaître les tôles disgracieuses, de bénéficier des travaux, dont la commune assurera, par le jeu des subventions, 57 % du montant.

## DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHABLISIEN

La Communauté de Communes du Chablisien prend une place de plus en plus importante dans la vie de notre commune, et ses compétences évoluent régulièrement.

Dans le domaine de la voirie, la couche de roulement (le revêtement) de la chaussée était, jusqu'en 2006, à la charge de la Communauté, alors que les préparations, purges et travaux annexes (accotements...) restaient à charge des communes. Depuis 2007, la Communauté prend en charge la totalité de la voirie classée située hors agglomérations, accotements compris. La voirie interne aux villes et villages relèvent désormais des communes concernées.

Le projet " Pôle-Jeunesse " du Chablisien est bien avancé ; il devrait voir le jour en 2008. Situé vers les terrains de sport de Chablis, il regroupera les centres de loisirs de Saint-Cyr et Chablis, la crèche, l'École de Musique et le relais d'assistance maternelle. À Saint-Cyr, notre centre demeurera, une antenne de ce pôle fonctionnant les mercredis et les vacances. Les compétences ayant été redéfinies, le fonctionnement des centres de loisirs de St-Cyr et de Chablis ainsi que celui de la crèche sont pris en charge par la Communauté de Communes depuis le 1er janvier dernier ; l'accueil périscolaire et la cantine restent à charge de la commune.

La zone artisanale communautaire constitue l'autre grand projet en cours ; elle se situera à la sortie de Chablis, en direction d'Auxerre, au lieu-dit " Les Violettes " (à gauche avant le grand rond-point). La plupart des terrains ont trouvé acquéreur et les travaux de viabilisation débuteront avant la fin de l'année. L'activité de la zone doit générer de nouvelles rentrées financières pour la Communauté, qui compte désormais onze communes, puisque Beines nous a rejoint le 1er janvier 2006 et Fleys le 1er janvier dernier. Quant à la commune de Poilly-sur-Serein, elle est toujours en demande d'adhésion.

Signalons enfin que la Communauté a récemment voté les montants de la taxe des ordures ménagères et des différents taux intercommunaux, montants qui restent inchangés par rapport à 2006.

## Le mot de l'école

Nos deux institutrices de l'an passé ayant demandé et obtenu leur mutation, nous avons désormais deux nouveaux enseignants, Mlle Nathalie Salgado, qui s'occupe des petits et assure la direction de l'école, et M. Christophe Courot qui a pris en charge la classe des grands.

La municipalité a également engagé Candy Sampaio pour aider l'institutrice tout les matins, notamment avec les enfants de grande section et de CP (apprentissage de la lecture).



Dans les projets de l'année, on notera le déplacement des petits (grande section, CP et CE1) à Fontaines, à la rencontre de leurs correspondants. Fin juin, tous les enfants de l'école se rendront à Auxerre pour une journée consacrée au patrimoine, afin d'observer l'évolution de la ville à travers les traces du passé ; cette sortie doit s'effectuer dans le cadre d'une étude du Moyen Âge réalisée en classe.

## centre de Loisirs

Christelle Canovas, notre directrice, dresse ici le bilan des activités menées, avec l'aide de Candy Sampaio, animatrice, depuis l'hiver dernier.

De quinze à dix-sept enfants en moyenne ont fréquenté le centre pendant les vacances de février ; avec des travaux de cuisine et de décoration, les plus grands ont travaillé à l'accueil de leurs camarades de Saint-Georges-sur-Baulches, dans le cadre d'un échange régulier de visites et d'activités communes. Les plus jeunes, les " petites mains agiles ", ont développé leurs capacités manuelles dans des ateliers variés (masques, récupération de matériaux divers...). La seconde semaine les a réunis, à Saint-Cyr, dans des activités de sensibilisation au goût et à l'alimentation (mets salés, mets sucrés), puis à la piscine de Tonnerre.

À Pâques, outre les jeux habituels, une sortie au centre de St-Georges et un jeu de piste, c'est l'opération " Lézarts pour tous " qui a constitué le fil du programme. Petits et grands pouvaient s'initier aux différentes formes d'expression artistique : la comédie, la danse, les arts du cirque, le dessin au fusain, sans oublier la gastronomie avec la réalisation de desserts. La seconde semaine des

vacances fut essentiellement consacrée à la préparation de la kermesse organisée le vendredi 27 avril à l'intention des enfants et des parents. De dix-sept à dix-huit enfants en moyenne ont fréquenté le centre lors de ces vacances.

Hors vacances, le centre fonctionne tous les mercredis. De janvier à mars, c'est un atelier de découverte d'oeuvres d'art qui a motivé les enfants occupés à reproduire des tableaux. Le mois d'avril a vu la fabrication d'objets destinés à la maison, tels des sets de table ou des cadres photos. D'autres sont en préparation, en vue des fêtes des pères et des mères.

De leur côté, les " ados ", au nombre de huit, ont apprécié les deux sorties qui leurs étaient réservées, la première à Saint-Georges-sur-Baulches, pour un tournoi de Baby-Foot, la seconde au bowling de Monéteau.

L'été se profile et les activités du mois de juillet sont d'ores et déjà en préparation ; il est question d'un projet de mini-camps pour les 7-9 ans, d'une veillée et d'une nuit au gîte communal, et de nombreuses sorties.

# LES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

## A.V.E.N.I.R.S.

L'année 2006 qui vient de s'écouler est quelque peu mitigée, parce que, malgré de nombreuses manifestations, ainsi que des comptes toujours bénéficiaires, nous avons du mal à obtenir une participation massive à ces manifestations, en particulier celle des Saint-Cyriens.

Le 11 février 2006, le concours de belote a cependant remporté un vif succès, puisque pas moins de 37 équipes se sont retrouvées dans la salle des fêtes de notre commune. Se sont ensuite enchaînés les animations traditionnelles de la randonnée, le 14 mai, et du vide-greniers le 19 juin. Par la suite, l'association a voulu innover un peu au sein de la commune, avec le repas dans la rue le jour du 14 juillet, avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, ainsi qu'avec la pièce de théâtre donnée par les " Électrons libres " le 15 septembre. Enfin, avant de clore l'année par les fêtes de Noël, avec les chants des enfants et le spectacle de danse de Lauriane et de son amie, A.V.E.N.I.R.S. avait organisé, courant novembre, un moules-frites où régnaient joie et bonne humeur.

C'est avec la journée organisée dans le Jura qu'a débuté la nouvelle année 2007. Nous avons du lutter avec le manque de neige pour que cette manifestation ait lieu. Finalement, tout le monde a passé une magnifique journée sous le soleil, avec un enneigement suffisant pour que chacun puisse glisser à son rythme.

Le concours de belote 2007 fut ensuite l'occasion de passer un agréable moment malgré le peu de participants (20 équipes). cependant, chacun est reparti satisfait de son lot.



L'année 2007 est une année charnière, puisque, courant avril, s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Notre président, Stéphane Serrier, ayant souhaité prendre un peu de recul, un nouveau bureau a vu le jour, dont voici la composition :

Président :	Sébastien DOLOZILEK
Vice-Présidente :	Evelyne BERTINARIA
Trésorier :	Marie-Édith VINCKIER
Trésorière adjointe :	Marie GANIVET
Secrétaire :	Claudine ALLIOT
Secrétaire adjointe :	Lydie HEIMBOURGER



Souhaitons au nouveau bureau de faire aussi bien que le précédent.

Voici les dates des prochaines manifestations A. V. E. N. I. R. S. :

- ♦ randonnée, le 20 mai (départ 9h, cabane de la Croix-Pilate)
- ♦ vide-greniers, le 17 juin.
- ♦ repas dans la rue le 14 juillet. Le but est que chacun amène à manger afin de partager avec ses voisins (boissons en vente sur place) ; comme l'an dernier, le repas sera suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice en musique.

Merci de noter aussi deux projets en gestation. Le premier, un tournoi de foot, organisé à la demande des jeunes de Saint-Cyr, pourrait avoir lieu courant septembre. Le second est un projet plus lourd, qui pourrait aboutir sur des cours de gym et d'arts martiaux. Nous vous en dirons plus quand ce projet sera plus avancé.

Pour terminer, je rappelle que l'association reste ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les idées.

Le président, Sébastien Dolozilek

### *Le Club de la Bonne Humeur*

Le Club vous salue ; chez nous, la bonne humeur est de rigueur ! En présence de M. Pirard, président des clubs ruraux, Mme Costa a relaté les activités du club durant l'année 2006. Mme Kervaux a dressé le bilan financier ; les finances sont saines. Mme Costa donne ensuite sa démission et présente le nouveau président, M. Claude Passerini, élu à l'unanimité.

Une sortie est prévue, sur le Canal de Briare, le 15 mai prochain. La réunion s'est poursuivie avec un excellent couscous " dans la bonne humeur ", et un petit tour de valse, puis les souhaits d'anniversaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Mme Ginette Kervaux ou Mme Simone Demond.

La secrétaire, Mme Demond

### **L'Amicale des Pompiers**

Comme chaque année, vous avez été nombreux à nous accueillir chaleureusement lors de notre passage pour les calendriers, et nous vous en remercions ; si toutefois quelques personnes ne l'ont pas eu, veuillez nous en excuser.

Les pompiers de la commune sont associés au Plan de Sauvegarde Communal que la mairie est en train de mettre en place ; ils seront ainsi plus réactifs, et dans les meilleurs délais, en cas de catastrophe naturelle, d'accident autoroutier ou de gros sinistre.

Une permanence avec animation sera tenue par les pompiers à l'occasion du vide grenier du mois de juin.

L'Amicale remercie Monsieur Francis Buchez du don qu'il leur a fait de l'indemnité de déneigement qu'il a reçu de la Commune.

Félicitations enfin à Aurore et Stéphane pour leur double affectation, au CPI de Saint-Cyr mais aussi au Centre de Secours de Chablis.



Le Caporal-Chef Stéphane Olargéro

### **Informations diverses**

#### **“ C'est bon à savoir ”**

##### **Nouveaux arrivants**

La mairie invite cordialement les personnes nouvellement installées sur la commune à se présenter et à retirer au secrétariat le livret d'accueil qui leur est destiné ; elles y trouveront des renseignements et informations pratiques sur la vie locale.

##### **Jachère fleurie**

*Cette année, la jachère fleurie décorera le terrain situé le long du parking de la salle des fêtes ; chacun(e) est invité(e) à venir y cueillir des fleurs.*

*Cet aménagement, certes temporaire, complète le dispositif de décor végétal que la Commission municipale de l'Environnement et du Cadre de Vie met progressivement en place, avec, ces derniers mois, les plantations réalisées sur les talus de la porte de Coulon et le long de la section nord du Tour-des-Fossés.*



##### **Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Lors de sa dernière réunion, le Comité a décidé d'élargir la liste des aîné(e)s bénéficiaires du cadeau de fin d'année (fleurs, vin, chocolats ou repas), jusque là destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus, à ceux et celles qui atteignent leur 65<sup>e</sup> année. Cela porte le total des aîné(e)s de la commune ainsi honoré(e)s à l'occasion des fêtes de Noël au nombre de 80.



## Plan communal de sauvegarde

Il s'agit de mettre au point un dispositif général et cohérent permettant à la commune d'apporter une réponse efficace et immédiate à des faits exceptionnels graves qui pourraient survenir sur son territoire : accident routier (véhicule transportant des matières dangereuses, carambolages, etc.), évacuation de l'autoroute, événements climatiques exceptionnels (fort enneigement, tempête, etc.)

La municipalité et les différents acteurs (pompiers, associations diverses) travaillent donc actuellement à l'élaboration des procédures suivantes :

- recueil de l'information en mairie et transmission aux intervenants et à la population
- organigrammes des prises de décisions
- recensement du matériel et des locaux disponibles et nécessaires.

Ce travail actuellement en cours devrait aboutir d'ici la fin de l'année.

Dans le cadre du recensement officiel de la population prévu en janvier et février 2008, la commune recrute d'ici septembre 2007 un(e) agent communal(e) de recensement. Ce travail est rémunéré (indemnités), demande de la disponibilité, du sérieux et des compétences administratives de base. Si vous êtes intéressé(e) faites le savoir en mairie.

### La sirène

À la demande des pompiers, ainsi que de nombreux habitants de la commune, nous rappelons ici le sens des sonneries de la sirène municipale :

**Un coup long à midi** (le samedi): essai

**Un coup long - un coup court** : accident, asphyxie, noyade

**Un coup long - deux coups courts** : feu de cheminée et divers

**Trois coups longs** : déclenchement du Plan Orsec

### **Rappels citoyens**

Ordures et déchets

➤ les sites d'apport volontaire de déchets (containers de tri) ne doivent en aucun cas servir de dépôt d'ordures ménagères. Or celles-ci s'entassent actuellement au pied des bacs, se répandent sur la dalle et, par le vent, dans les terrains des alentours. Il est demandé à toutes et à tous de faire un véritable effort en ce domaine, avant qu'il soit nécessaire de verbaliser et d'engager des poursuites.

➤ le dépôt de gravats et déchets divers est strictement interdit sur le site de la décharge sauvage située près de Vaugermain, dans les bois communaux bordant l'autoroute. Un panneau rappelant le risque de poursuite pénale y a été installé.

## **Une page d'histoire**

Monsieur Jean-Michel Bellanger, de la Société généalogique de l'Yonne, nous signale un fait susceptible d'intéresser l'histoire de notre commune.

Dans l'église Saint-Symphorien de Levis, en Puisaye, on peut lire une épitaphe funéraire sur pierre gravée à la mémoire de Léon du Verger, gentilhomme d'honneur du cardinal de Richelieu, tué en 1640 devant la ville d'Arras tenue par les espagnols et assiégée par les troupes de Louis XIII qui comptaient alors dans leurs rangs un certain d'Artagnan. Les recherches généalogiques ont permis à Jean-Michel Bellanger d'identifier ce Léon comme étant le fils de Pierre du Verger, connu en 1595 en tant que seigneur de Saint-Cyr, et Gabrielle de Morant, héritière du fief de Lévis. Un acte de vente daté de 1591 porte mention du défunt père de Pierre du Verger, et donc du grand-père de Léon, un certain Baptiste du Verger, seigneur de Saint-Cyr. Il semble que cette famille se soit donc définitivement transportée à Levis, puisque aucun descendant identifié ne reste liée à Saint-Cyr, dont la seigneurie a du être alors cédée à une autre famille de petite noblesse.



## Assainissement : la nouvelle donne

Il s'agit d'un dossier fort complexe. Le plan de zonage, réalisé en 2003, a délimité une zone à assainissement collectif ( le bourg, à quelques exceptions près) et une autre, à assainissement individuel (les hameaux, et quelques cas périphériques dans le bourg).

En raison du report à une date ultérieure et non fixée des subventions publiques prévues, les opérations en collectif sont déprogrammées, bien que les études de raccordement des particuliers aient été réalisées, ainsi que le schéma de réseau public. En effet, priorité a été donnée par la dernière Loi sur l'Eau aux communes de plus de 10 000 habitants et à celles qui disposent d'une ressource naturelle en eau menacée de pollution. Or Saint-Cyr n'entre dans aucun des ces deux cas. Cela signifie en clair qu'en attendant la retour des financements publics prévus (2012 au plus tôt), les travaux d'assainissement dans le bourg relèvent du système individuel, et ce, par défaut.

Pour les habitations situées dans les zones dites en non collectif, les études à la parcelle chez les particuliers ont presque toutes été réalisées, et ce, à la charge de la commune. Il s'agit en premier lieu d'un état de l'existant ; cette " étude diagnostique " constitue une pièce administrative désormais obligatoire en cas de transaction immobilière. En second lieu, les particuliers ont reçu un projet de travaux à réaliser, à leur charge. Mais il ne s'agit bien que d'un projet et d'une estimation financière, en aucun cas d'un document contractuel ni d'un devis.

La Municipalité s'apprête à organiser, dans les mois à venir, un programme de réhabilitation des installations des particuliers pour les foyers volontaires qui voudraient par ce biais bénéficier des subventions maintenues dans ces cas et accordées par l'Agence de l'Eau (Bassin Seine-Normandie). Une dizaine de ménages s'est déjà déclarée intéressée . Si vous souhaitez vous aussi bénéficier de cette aide, faites le nous savoir dès maintenant, en mairie.

C'est pour les cas prévus en assainissement individuel qu'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été mis en place sur la commune il y a quelques semaines, conformément à la loi, qui le rend obligatoire. Il s'agit d'un triple service de contrôle, de la conformité des installations, de leur bon fonctionnement et de leur entretien. C'est une démarche comparable à celle dite du " contrôle technique automobile " . Le premier niveau, celui du contrôle de conformité , a déjà été réalisé lors de l'étude à la parcelle menée chez les particuliers.

Dans le cadre du SPANC, la Commune doit désigner une entreprise prestataire qui sera chargée des contrôles. Dans l'état actuel de la législation, les conclusions qui en découleront auront un caractère informatif et de simple conseil et les travaux de mise en conformité des installations ne revêtiront un caractère obligatoire qu'en cas de pollution avérée.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le maire ou David Bourdellot restent à votre disposition en mairie pour tout renseignement complémentaire.

# Le coin détente

## Le coin gourmand

Préparation : 10-12 mn

Cuisson : 45 mn, thermostat 6 ( 200°)

- Ingrédients
- 1, 5 dl de vin blanc sec
  - 1 cuillère à café de sel
  - 1, 5 dl d'huile
  - 200 gr de jambon coupé en dés
  - 4 oeufs
  - 100 gr d'olives noires et vertes dénoyautées
  - 100 gr de gruyère râpé et coupées en deux
  - 250 gr de farine
  - 1 paquet de levure

Dans un saladier, travailler le vin, l'huile et les oeufs cassés un à un ; ajouter la gruyère râpé , la farine, la levure, le sel, et terminer par le jambon et les olives. Faire cuire dans un moule à cake beurré et fariné pendant 45 mn environ. Démouler chaud, délicatement, et déguster tiède ou froid.

## La Pensée du Jour

“ J'envie beaucoup ceux qui sont toujours satisfaits de ce qu'ils font ”

Nathalie Sarraute, écrivain.

## L'astuce

Sous-verres, nappes et napperons ne mettent pas toujours les tables en bois à l'abri des traces d'eau laissées par les verres. Pour faire disparaître celles qui marquent vos meubles, il suffit de prendre un peu de dentifrice sur un chiffon sec, d'en frotter la tâche, puis d'essuyer celle-ci avec un chiffon légèrement humidifié.

## Les neurones à l'entraînement

\* Deux devinettes qui consistent, à chaque fois, à trouver trois homonymes

- 1-
- C'est un nom quand il fait partie d'un couple
  - C'est un autre nom quand il désigne le couple tout entier
  - Il est adjectif quand il est divisible par deux

(mod / amod / arad)

- 2-
- C'est une enveloppe
  - C'est un récipient
  - C'est un grand fleuve européen

(pô / pot / pôt)

Un sudoku >

	4	3			5			
			8				2	
	5		3			8	4	9
			6		2	1	3	
	6	7		3	9			
	1				8			2
	5	7	8		6		1	
	9			8				
						3	8	



Place de l'Eglise, au début du siècle dernier